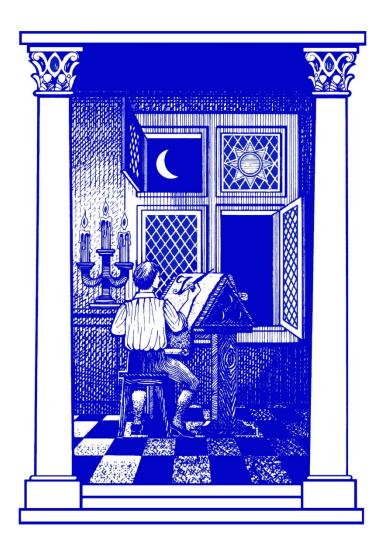
EPISTOLAE

LE COURRIER

LATOMORUM

DES TAILLEURS DE PIERRE



GRANDE LOGE TRADITIONNELLE ET SYMBOLIQUE OPERA

Fédération Opéra

9 Place Henri Barbusse 92300 LEVALLOIS-PERRET Tél.: 01 41 05 98 68 – Fax: 01 41 05 98 67

ORGANE INTERNE A LA MAÇONNERIE NON DISPONIBLE DANS LE COMMERCE

SOMMAIRE

<u>Éditorial</u>	Non à la barbarie	2
VIE DE L'O	BÉDIENCE, VIE DES LOGES	
TGLN à Bea	aune: propos du G.M.A Région Centre-Est François MAZUR	4
TGLN à Bea	aune : propos du V.M. Paul ROIZOT	6
TGLR à Var	nnes: présentation par le G.M.A. Philippe COURSIER	7
T.I.O. des I	oges nantaises de la GLTSO : compte rendu de Thomas GRISON	8
LES COURF	RIERS DES TAILLEURS DE PIERRE	
<u>Historique</u>	de la R.L. « Nicolas ROLIN » par Pierre THOMAS	11
Le Rite Sta	ndard d'Écosse par le conseiller du R.S.E. Grégory VERNEAU	14
La Bourgog	gne, planche de Pierre THOMAS	17
<u>Le lieu et la </u>	a formule par Éric VANDEWALLE	24
SÉLECTION	DU LIVRE	31

(Ndlr : les phrases ou parties de texte retranscrites en bleu sont à l'initiative du comité de rédaction)

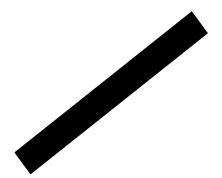


Illustration de couverture tirée de l'ouvrage de Frédéric Tiberghien : Versailles, le Chantier de Louis XIV 1662-1715 (Perrin)

Comité des Moyens Techniques et Informatiques (C.O.M.T.I) Département du Service des Publications et de la Diffusion

EPISTOLÆ LATOMORUM

Directeur de la publication : René DOUX 9, place Henri Barbusse 92300 Levallois-Perret





Non à la barbarie

Comment ne pas pleurer devant la barbarie qui s'est révélée dans la nuit du vendredi 13 novembre ?

Les communiqués des assassins, organisateurs de ces crimes, ne justifient pas leurs actes : ils n'évoquent que « leurs ennemis et la capitale de la perversion ». La série d'attentats qui a frappé les rues de Paris en jonchant le sol de plus de cent morts est donc un acte de guerre.

Nous pleurons les morts injustes, mais nous pleurons également l'ignominie de l'agression barbare. Comment des hommes peuvent-ils être tombés si bas qu'ils justifient leurs actes au nom « d'Allah le Très Miséricordieux »?

La Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra est très consciente de la gravité de l'évènement et de la soudaine situation qui plonge la guerre au cœur de notre société.

Bien sûr les Musulmans de France vont devoir s'exprimer et crier leur rejet du radicalisme qui pousse certains de ses enfants dans l'abjection. Bien sûr nous devons distinguer la folie de l'extrémisme de la paix qui doit émaner de la recherche de Dieu, quel que soit le Nom que les hommes veulent lui donner. Bien sûr aucun amalgame ne doit être fait entre le pacifisme de l'Islam respectant notre République et l'intégrisme guerrier se revendiquant d'un Islam dévoyé.

Mais la naïveté n'est plus de mise et nous devons veiller à protéger nos valeurs et nos enfants quelle que soit la couleur de leur peau. Notre société est multiple, multiculturelle et multicultuelle. L'idéal maçonnique veut qu'elle soit aussi fraternelle.

Nous ne pouvons tolérer que les vices les plus pervers puissent gouverner une partie de l'humanité et menacer de façon permanente la paix que nous recherchons depuis la nuit des temps. Nous espérons que la Lumière la plus vive chasse enfin les ténèbres de la barbarie. Malheureusement comme l'hydre elle ressurgit nous promettant de pleurer encore.

Chacun a des devoirs. Le moindre que nous puissions assumer est de quotidiennement développer les sentiments de fraternité, compassion envers les Hommes et respect de nos devoirs en continuant à vivre humainement et à promouvoir le sourire.

Les situations de crise mortelle assignent d'autres obligations moins joyeuses que certains devront assumer. Les résistants qui se sont opposés à la folie nazie ne se sont pas engagés de gaieté de cœur mais ils ont agi selon leur conscience. Nous ne savons pas encore quelles obligations vont naître de la situation née de cette nuit de novembre mais nous devrons y répondre par la solidarité que nous prônons dans notre idéal de Maçons.

Les Frères de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra, le 16 novembre 2015.

♦

NdIr: Notre T.R.G.M. René DOUX devait s'exprimer dans cet éditorial de rentrée sur la vie de l'Obédience et des Loges dont notre revue se fait désormais l'écho. Les évènements de ces derniers jours en ont décidé autrement! Mais rendez-vous est pris pour le n° 29 d'Epistolæ qui paraîtra à la fin de l'année 2015.

VIE DE L'OBÉDIENCE, VIE DES LOGES



GRANDE LOGE TRADITIONNELLE ET SYMBOLIQUE OPÉRA

Villeurbanne le 25/10/2015

Tenue de Grande Loge Nationale - 2015 à Beaune :

Lors du Convent d'avril 2014, notre T.R.G.M. René DOUX confiait à la Région Centre-Est l'organisation de la T.G.L.N. 2015, avec l'idée que la Bourgogne pouvait être le lieu du rendez-vous.

Cette Tenue de Grande Loge est une fête pour la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra.

Une tenue un peu spéciale dont le protocole se situe entre Convent et Tenue Régulière. Une Tenue festive où doit régner le Bonheur d'être ensemble et de partager ces instants de Fraternité.

Cette mission fut aussitôt confiée à la Respectable Loge Nicolas ROLIN n°347 à l'Orient de Beaune et à son Vénérable Maître du moment, Jean-Christophe THOMAS.

Comment ne pas se réjouir de l'énergie et de la détermination de tous les Frères de cette R.L., auxquels il faut associer les épouses, les compagnes et même les filles de certains Frères.

De même que le V.F. Pierre THOMAS, en voyage à l'autre bout de la Terre, mais bien présent par l'esprit et son morceau d'architecture.

N'oublions pas non plus, Jean-Sébastien THOMAS, parti beaucoup trop tôt à l'Orient Éternel, durant la préparation de cette T.G.L.N.

Donc notre Obédience tient à remercier et féliciter toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation sous la houlette de son Vénérable Maître actuel Paul ROIZOT.

C'est dans un lieu magique que nous nous sommes retrouvés ce samedi 12 septembre 2015 à Beaune.

Tout d'abord, un Temple a été érigé pour la circonstance au Palais des Congrès.

Nous étions 320 Frères, pas moins de 51 Vénérables Maîtres et plus de 80 Loges représentées et pratiquement l'ensemble des Dignitaires de l'Obédience.

Nombreux sont les Frères qui ont découvert le Rite Standard d'Écosse, l'un des trois Rites Anglo-Saxons pratiqués dans notre Obédience.

Habituellement le Rite Standard d'Écosse ne permet pas la présentation de travaux, mais le protocole de cette Tenue particulière nous a permis de faire autrement.

Le P.M.I. de la Loge, Jean-Christophe THOMAS, nous a présenté un morceau d'architecture rédigé par son oncle et néanmoins Frère Pierre THOMAS : « LA BOURGOGNE »

A suivi une « Mock Cérémony » afin de présenter les principaux moments d'une initiation.

Un grand moment, car notre C.F. Mouloud OUGUERGOUZ s'est fraternellement prêté au jeu, et la qualité de l'Exhortation à l'Apprenti par le Frère Thomas ROIZOT n'a laissé personne indifférent.

Dans un cadre un peu plus formel, différents Dignitaires sont intervenus :

le G.M.A. de la Région Centre-Est, puis le Président du Grand Collège Fédéral, le Président du Comité Des Sages et enfin notre T.R.G.M. René DOUX.

S'en est suivie une magnifique Chaîne d'Union Fraternelle selon le Rite Officiel de l'Obédience, le R.E.R.

Le Tronc de Bienfaisance a été entièrement reversé au profit du Fonds de Solidarité Obédientiel.

Malgré un temps maussade, les épouses ont pu profiter des diverses activités proposées dans Beaune : le Marché Bourguignon, le Vieux Beaune et la célèbre Moutarderie FALLOT.

Dans la soirée, après avoir traversé la Salle des Pôvres, l'Apéritif Bourguignon fut servi dans la Salle Saint-Nicolas puis à la faveur d'une éclaircie nous avons pu profiter des jeux de Lumières de la Cour d'Honneur des Hospices de Beaune.

C'est presque 400 convives qui se rendirent au célèbre Bastion Médiéval des Hospices, pour clore la soirée par un superbe repas de Gala. Le Bastion, haut lieu de Bourgogne, où se déroule la plus grande vente de charité au profit des indigents.

Nous ne manquerons pas de féliciter et remercier les prestataires de cette soirée. En effet aussi bien le traiteur que les vignerons qui nous ont très frugalement nourris et abreuvés, sont tous des Frères de la R.L. « Nicolas ROLIN ».

Enfin pour perpétuer la Tradition et permettre de nous retrouver fraternellement l'an prochain, le flambeau a été transmis au G.M.A. Philippe MEFFREIN de la Région Sud-Est / Corse, qui sera chargé d'organiser la T.G.L.N. 2016, dans une région chère à notre T.R.G.M. René DOUX.

Bien Fraternellement, **François Mazur**G.M.A. Région Centre-Est.



Photo de St. Bauer - licence Creative Commons Paternité



T.G.L.N. 2015 : elle a été bien Beaune!

Quel plus beau moment que celui où l'on est installé dans la chaire du Roi Salomon : l'aboutissement d'une progression logique dans une vie de Maçon!

L'Agape qui suit la cérémonie de l'installation est aussi un moment privilégié, lorsque, revêtu de la confiance de tous les Frères d'un Atelier, vous vous sentez soudain investi de la mission du berger.

Et là, pourtant, un petit vovant s'allume lorsque votre Passé Maître Immédiat annonce: « ... et en plus, Vénérable Maître, j'ai une grande surprise pour votre première année Vénéralat : j'ai accepté, au nom de la Loge l'organisation de T.G.L.N.! » Ouel honneur!

Et là un travail de douze mois débute qui va prendre quelques heures par semaine au début et finir par vous laisser généreusement trois ou quatre heures par nuit dans les dernières semaines. Pour nous Francs-maçons, larges d'esprit, le Coran dit « jamais le prophète ne t'enverra une épreuve qu'il ne te sache pas capable de surmonter » ; bon sang le GADLU devrait prendre de la graine!

Heureusement, sur cette année chargée, le GADLU a aussi mis sur mon chemin un Très Respectable Frère (dont par discrétion je ne donnerai que le prénom François et dont j'ajouterai qu'il est le TRGMA de notre région !) aussi précieux, pointilleux et efficace que l'ont été les Frères de la Loge Nicolas Rolin.

Mode d'emploi de l'organisateur : assister impérativement au Convent pour le prendre en modèle de Tuilage et de distribution des divers outils de la (ou journée(s), des) exiger d'avoir le plus tôt possible l'emploi du temps définitif, donc : séquestrer le Grand Maître pendant 48 heures et ne le libérer qu'en échange de sa signature sur le programme!

Faire s'engager le plus tôt possible tous les Frères de la Loge afin qu'ils soient disponibles au jour « J » et surtout, appuyez-vous beaucoup sur leurs épouses : elles sont majoritairement plus efficaces que les Frères dans l'opératif!

L'esprit maçonnique même fait que l'on ne peut pas affubler une telle organisation de la rigueur administrative que l'on donnerait à un tel événement dans la vie profane : et c'est la qualité de l'accueil au sens large (qui nous est si chère au Rite Standard d'Écosse) qui doit se retrouver au téléphone, dans les mails, par courrier, dans l'accueil physique des Frères d'un jeudi soir, jusqu'au dimanche, qui donnera à cette si belle manifestation l'ampleur d'un maçonnique moment d'exception ; il faut apporter à cette disponibilité l'amour fraternel qui doit nous rendre aussi heureux et bienveillants à l'égard de chaque Frère, de chaque épouse ou compagne comme s'il (ou elle) était notre seul

invité, même si... ils sont 400!

C'est cette dimension que tous mes Frères de la Loge Nicolas Rolin, leurs épouses et filles ont voulu distribuer pendant ce grand week-end et s'ils ont fini quelque peu à plat (surtout votre serviteur), témoignent d'avoir des partagé moments extraordinaires et ils seront prêts, un jour, recommencer. Ils ont tous dit avoir reçu en retour un juste et large salaire dans toutes les marques chaleur et d'amour fraternel qu'ils ont reçues.

Je terminerai en rendant un vibrant hommage à notre Grand Maître: quelle sagesse mes Frères! Sa mission est de nous faire trouver la Vérité dans la Lumière et il a su élargir ses ressources pour nous conduire là où il le doit; il a dit: « Mes Frères, allons à Beaune: in vino Veritas » et nous avons été Maçons!

De la part de tous les Frères de la Loge Nicolas Rolin, n° 347 à l'Orient de Beaune : merci Très Respectable Grand Maître, merci à l'Obédience, merci à tous les Frères de la GLTSO.

Paul ROIZOT, Vénérable Maître de la R.L. Nicolas Rolin n° 347

NDLR: dans la seconde partie de la revue vous trouverez:

- Histoire de la R.L. Nicolas Rolin par le V.F. Pierre THOMAS.
- Préface du Rite Standard d'Écosse par Grégory VERNEAU, Conseiller du R. E. S. et du Rite d'York.
- *La Bourgogne*, planche du V.F. Pierre THOMAS.

TENUE DE GRANDE LOGE RÉGIONALE Région Grand-Ouest,

Samedi 19 septembre 2015, Orient de Vannes.

Le samedi 19 septembre dernier à l'Orient de Vannes, et avec le concours précieux des BB.AA.FF. de la R.L. « Les Vénètes » n° 395 (R.E.R.) et de son V.M. Paul FEY, s'est déroulée la Tenue de Grande Loge Régionale pour le Grand-Ouest (ex-Région 6) et ce, en présence des TT.RR.FF. René DOUX (Grand Maître), Pascal BERJOT (Président du Grand Collège Fédéral) et Guy MACQUET (Président du Conseil des Sages).

Après le discours de bienvenue du T.R.F. Philippe COURSIER (G.M.A.), c'est le Très Respectable et Bien Aimé Frère Jean-Marc PÉTILLOT (Passé-Grand Maître) qui nous a fait l'honneur et le plaisir de présenter une Planche intitulée «*Le Mythe de la Tradition primordiale* », laquelle a été le moyen pour les nombreux Frères qui nourrissaient l'assemblée de s'attacher à la démarche maçonnique envisagée depuis les origines jusqu'à sa fonction actuelle, très moderne et vivace.

L'Éléémosynaire régional Alain COURS qui s'est vu donner la parole, a pu présenter son action au service des Loges et des Frères. Il a invité chaque Éléémosynaire au sein de chaque Loge à rentrer en contact avec lui pour l'aider à conduire une action de Solidarité plus active encore et mieux adaptée au service des Frères dans la détresse.

La clôture des travaux a été précédée des discours officiels des dignitaires qui ont chacun contribué à expliquer leur rôle ainsi que les attentes et les orientations actuelles de notre Obédience.

Après des Agapes préparées avec beaucoup d'attention par l'un de nos Frères, notre réunion s'est poursuivie l'après-midi par la cérémonie de Consécration de la R.L. « La Triple Alliance » n° 438 (R.F.T.) ainsi que par l'Installation de son V.M. Marc Gagliardi... en signe du développement toujours aussi fort de notre Obédience dans sa région Grand-Ouest.

À 17 heures, après une chaîne d'union chargée d'émotion, chaque Frère a pu reprendre la route vers son domicile, le cœur rempli de nos échanges fraternels.



« Vannes est la préfecture du département du Morbihan. La commune compte 52 648 habitants.

En langue bretonne, la ville se nomme Gwened. On l'appelle aussi la cité des Vénètes.

Vannes est classée Ville d'Art et d'Histoire. Elle compte 272 monuments et objets classés à l'inventaire des monuments historiques. Ses remparts, sa cathédrale Basilique Saint-Pierre de Vannes ou ses maisons en pans de bois, lui donnent un aspect intemporel, presque anachronique. »

Sources: Mappy



TENUE INTER-OBÉDIENTIELLE

des Respectables Loges de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra Nantes, le 2 juillet 2015

C'est dans un temple nantais véritablement plein comme un œuf que les trois Respectables Loges nantaises de la G.L.T.S.O., "Les Trois Chevaliers de l'Arche", "Foi et Espérance" et "Sagesse et Constance" (cette dernière ayant la responsabilité d'organiser l'événement) ont eu la joie et le plaisir d'accueillir des Frères et des Sœurs d'Obédiences et d'horizons maçonniques différents, à l'occasion d'une tenue Inter-Obédientielle qui s'est tenue le 2 juillet dernier.

Dans son discours d'ouverture, le Vénérable Maître de la R. L. "Sagesse et Constance", Jean-Paul DENIS, a tenu à rappeler combien il avait (notamment) à cœur de faire découvrir le Rite Écossais Rectifié à des Frères et (surtout) à des Sœurs qui, il faut le reconnaître, n'ont que trop peu l'occasion de découvrir la richesse de ce Rite en dehors d'événements de cette nature.

Conférencier de la soirée, notre Bien Aimé Frère Lionel LÉTURGIE, avec la clarté pédagogique qui est la sienne, nous a fait l'amitié de nous exposer un travail passionnant sur le thème de l' « Orient maçonnique », travail qui a permis tout autant de détailler les spécificités du R.É.R. sur la question que de nous donner à tous matière à méditer pour tracer des ponts entre les différents Rites pratiqués ici et

ailleurs en Franc-maçonnerie.

Cette tenue Inter-Obédientielle fut exceptionnelle à plus d'un titre, et en premier lieu du fait du grand nombre d'ateliers nantais (majoritairement) qui furent représentés. On ne dénombra en effet pas moins de 6 Loges de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra (puisqu'aux trois Loges nantaises déjà citées se sont ajoutées "St Jean de Cornouaille ", à l'Orient de Quimper ; "La Pyramide ", à l'Orient de Levallois-Perret; et "Les Hommes de Bonne Volonté ", à l'Orient de Rennes); 6 Loges du Grand ateliers Orient de France (les "L'Harmonie", "La Fraternelle Utopie ", "Athanor Bleu", "Des Arts et de l'Amitié", "Harmonie Lumière etLiberté "Convergence et Progrès ", à l'Orient de Nantes); 3 Loges de la Grande Loge Féminine de France ("Les cœurs Unis ", "Trasura", à l'Orient de Nantes, et "Adhuc Stat " à l'Orient de Levallois-Perret); 2 Loges du Droit Humain (dont "Tradition, Sagesse et Tolérance " à l'Orient de Nantes, ainsi qu'une Loge de Saint-Nazaire); une Loge de la Grande Loge de France ("Saint Germain " à l'Orient de Nantes); une Loge de la Grande Loge Symbolique de France Memphis Misraïm (le triangle "Neith" à l'Orient de Nantes).

Au total, ce ne furent donc pas moins de 110 Frères et Sœurs qui assistèrent à cette tenue issu(e)s de 19 Loges (de 6 Orients différents) venues en petites ou grandes délégations et représentées soit par leur Vénérable Maître(sse), soit par un Frère ou une Sœur de la Loge. En outre, la présence de notre Très Respectable Grand Maître Adjoint, Philippe COURSIER, et de notre Respectable Conseiller Fédéral, Serge LANGLET a permis de rappeler, de manière solennelle, tout l'intérêt que porte

la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra à ces manifestations particulières où fraternité et convivialité maçonniques sont mises en exergue de la plus heureuse et de la plus belle des façons.

Dire que la chaleur était au rendez-vous n'est donc pas le moindre des euphémismes, et il faut croire que le thermomètre (météorologique et fraternel) a atteint pour l'occasion un sommet que, nous l'espérons, tous les Frères et les Sœurs présents auront gravi avec bonheur. À l'issue d'agapes, que notre Frère cuisinier Rachid M. a marqué de sa générosité et de son talent, toutes et tous, à n'en pas douter, sont repartis en souhaitant que pareil événement soit célébré sur un rythme annuel, afin que soient renforcés davantage encore les liens souvent privilégiés, mais parfois plus ténus, entre les différentes Loges et Obédiences qui forment le grand paysage maçonnique. Et si la Franc-maçonnerie entretient par moment un certain esprit de chapelle, il souhaiter "chapelles faut que les maçonniques" dont il est question gardent toujours leurs portes grandes ouvertes, afin que l'on puisse dire et redire que les spécificités et les sensibilités des uns et des autres sont de nature, non à attiser les antagonismes, mais à favoriser l'enrichissement mutuel et à faire avancer au mieux ce grand chantier qui est nôtre et que nous souhaitons tous voir rayonner avec force et beauté.

Notre Vénérable Maître ne s'est d'ailleurs pas fait faute de le rappeler en invoquant et en citant le grand Antoine de SAINT-EXUPÉRY dans son discours d'ouverture : « nos différences, loin de nous léser, doivent nous enrichir ».

Encouragées par la réussite de ce projet, les trois Loges nantaises de la GLTSO se sont fortement engagées pour réitérer ce type d'événements. Ainsi, après "Les Trois Chevaliers de l'Arche" (en 2014) et "Sagesse et Constance" (en 2015), c'est donc la Loge "Foi et Espérance" qui, en toute logique, organisera la Tenue Inter-Obédientielle de 2016, mettant cette fois à l'honneur le Rite Émulation.

Thomas GRISON

R. L. Sagesse et Constance





Photo <u>J.-P. Dalbéra</u> - <u>Creative Commons</u>



Le Château des Ducs de Bretagne (XV-XVIIIè)



Les Courriers des Tailleurs de pierre



HISTOIRE DE LA R.L. NICOLAS ROLIN

par le V.F. Pierre THOMAS



Blason de la ville de Beaune

Début 2000, la R.L. « Gislebertus » 478, de la G.L.N.F., Loge-mère du Rite Standard d'Écosse en France comptait plus de 40 membres dont une dizaine habitant la région Beaune - Chalon-sur-Saône et l'idée qu'il devenait temps d'essaimer commençait à circuler. Le rite se voyait alors enfin reconnu et officialisé par les instances de la G.L.N.F. : le T.V.F. Pierre THOMAS, à l'époque Grand Secrétaire Provincial, obtenait l'assentiment du T.R.G.M.P. François de VRIES pour créer une nouvelle loge au rite Standard d'Écosse à Beaune. Ce qui fut fait en quelques semaines. Les pétitionnaires qui souscrivirent avec enthousiasme à ce projet avaient pour noms :

Alain BERHAUT René BESOZZI Sébastien BOUILLIER Jean-Louis BOUILLON **Denys CHEVILLON** Robert DALMAS Henri FOURRIER (†) Michel GAUTHIER Christian GUEUGNEAU Régis JOURDA Rudolf KÜNZLI André MIQUEL Christophe MONNOT (†) Daniel PRIN (†) Yves ROIZOT **Pierre THOMAS**

(en gras : FF. actifs ; en italique : FF. ayant quitté la Loge)

La date des tenues fut arrêtée au 3^{ème} mardi pour être compatible à la fois avec celle de « Gislebertus » (4^{ème} vendredi) et avec les disponibilités du Temple du D.H., rue Jacques Vincent à Beaune.

Restait à trouver un nom : celui de Nicolas Rolin, né à Autun et créateur de l'Hôtel-Dieu de Beaune, s'imposa très vite aux fondateurs.

Le texte ci-après, joint à la pétition de création et reproduit sur l'invitation à la cérémonie de Consécration, explicite leur choix.

NICOLAS ROLIN

Autun 1376 - Beaune 1462

Du barreau du parlement de Philippe le Hardi à la garde des sceaux de Philippe le Bon via le conseil de Jean sans Peur à Paris, Nicolas Rolin connaît une ascension météorique sans précédent.

Homme d'État le plus considéré de son temps, chancelier de Bourgogne de 1422 à 1462, il dirige la politique d'un prince dont les territoires s'étendent de la Frise jusqu'aux rives de la Saône.

Relevant le duché et le conduisant à son âge d'or, parcourant l'Europe, il négocie et gouverne inlassablement de conférences en châteaux.

Précurseur, il lance un programme de centralisation, réorganise le système Judiciaire et assainit les finances.

Investisseur et mécène il encourage les arts, érige une chapelle au monastère des Célestins d'Avignon, reconstruit Notre-Dame-du-Chastel à Autun et la pourvoit d'un collège de chanoines.

Coude à coude avec son épouse Guigone de Salins, il bâtit l'Hôtel-Dieu de Beaune à l'intention des pauvres et des malades. Symbole de sa réussite et de sa générosité, l'établissement perpétuera la mémoire de sa famille. Haut-lieu de Bourgogne, il abrite de nos jours la plus grande vente de charité du monde, en mettant chaque année aux enchères les vins de son patrimoine.

Le patronage de Nicolas Rolin est riche de symbolique aux yeux des fondateurs de la nouvelle Loge « Nicolas ROLIN » à l'Orient de Beaune, fille de la Loge « Gislebertus » à l'Orient d'Autun.

La R.L. « Nicolas Rolin » 1276 fut consacrée le 20 juin 2000 par le T.R.G.M.P. François de VRIES. La devise adoptée est celle de Nicolas Rolin : « Time Deum » (crains Dieu).

Les Vénérables Maîtres qui se succédèrent à la tête de la Loge sont :

- le V.F. Régis JOURDA (2000-2001)
- le V.F. Denys CHEVILLON (2001-2002)
- le V.F. Max LAFONT (2002-2003)
- le T.V.F. Yves ROIZOT (2003-2004)
- le V.F. Sébastien BOUILLIER (2004-2005)
- le R.F. Pierre THOMAS (2005-2006 et 2006-2007)
- le V.F. Daniel CROIX (2007-2008)
- le T.V.F. Yves ROIZOT (2008-2009).

En octobre 2008, la Loge comptait 26 FF. dont 3 affiliés.

En novembre 2008, à la suite du vote, pourtant régulier et conforme aux termes du règlement intérieur, relatif à l'intégration de 2 FF. de la R.L. « Gislebertus », un incident est créé par un Frère de la Loge et le Grand Maître provincial lui donne raison. S'ensuit un conflit entrainant la suspension du V.M. et du Secrétaire, puis la mise en sommeil de la Loge.

En janvier 2009, 14 FF. de la Loge et 3 FF. de « Gislebertus » décident de quitter la G.L.N.F. et se rapprochent de la G.L.T.S.O. qui les accueille à bras ouverts et vote la création de la R.L. « NICOLAS ROLIN » n° 347 dès le Convent du 31 janvier suivant.

La Loge est solennellement consacrée le 2 mai 2009 à Beaune par le T.R.G.M. Bernard DE BOSSON et ses Grands Officiers au cours d'une cérémonie émouvante en présence de 75 FF. représentant 7 Obédiences et 20 Loges!

Les pétitionnaires de cette nouvelle Loge étaient les suivants :

F. Gilles BARATTO

F. Bernard BARRET

F. Bernard CHARDON

F. Marc GAUTHEY

F. Stephen GUYET

F. Antoine MARQUES

F. Jean-Pierre PEBEYRE

F. Mickaël PERALTA

V.F. Michel PERNODET

F. Paul ROIZOT

F. Pierre-Yves ROIZOT

V.F. Yves ROIZOT

F. Jean-Marie SCHAUB

F. Jean-Christophe THOMAS

F. Jean-Sébastien THOMAS (†)

V.F Pierre THOMAS

F. Fabrice ZANELLI

(en gras : FF. actifs ; en italique : FF. ayant quitté la Loge)

La Loge « Nicolas Rolin » 347 se réunit la 4^{ème} mardi, 7 mois par an, en Tenues régulières, et en août pour une Tenue Inter-Obédientielle, trois autres dates étant consacrées au Chapitre souché sur elle.

Les Vénérables Maîtres ci-après dirigèrent la nouvelle Loge :

- le V.F. Yves ROIZOT (2009-2010)
- le V.F. Michel PERNODET (2010-2011)
- le V.F. Jean-Christophe THOMAS (2011-2014)
- le V.F. Paul ROIZOT (2014-).

Au 1^{er} novembre 2015, la Loge compte 32 FF. dont un affilié, et s'est enrichie de 17 FF. initiés et de 4 FF. intégrés.



TGLN 2015 à Beaune

Présentation de la préface du Rite Standard d'Écosse



figurant dans le Rituel du 1er degré

Mes T.C.F.,

Il y a maintenant 11 ans que le Rite Standard d'Écosse a été accueilli dans notre Obédience, et quelle joie d'avoir vu confié à une R.L. de ce Rite l'organisation de la Tenue de Grande Loge de cette année.

Ce fut l'occasion pour des centaines de Frères de découvrir ce Rite, avec ses particularismes, mais également l'ambiance, la chaleur, les applaudissements, et surtout le travail fourni par les Frères pour qu'une cérémonie se fasse par cœur mais également et surtout avec le cœur. Ce Rite ne doit pas être déclamé comme une récitation mais être restitué par le Frère chargé d'une exhortation comme quelque chose d'ancré en lui.

À ce jour dix Loges sont nées à la Grande Loge Traditionnelle Opéra, et nous espérons vous voir nombreux dans ces Ateliers, en visites, où vous trouverez toujours des Frères accueillants, chaleureux, fraternels accompagnés de l'adage "Soyons sérieux sans se prendre au sérieux".

Veuillez recevoir, mes Bien Aimés et Très Chers Frères, l'expression de mes amitiés les plus fraternelles.

Grégory VERNEAU,

Conseiller du Rite Standard d'Écosse et du Rite d'York.

♦

PRÉFACE A L'ÉDITION 1998

Jean-Claude Desbrosse, Michel Cosse.

Le rituel maçonnique standard a été traduit de l'anglais en 1986 par des Frères de la R.L. « Gislebertus N°478 » de la G.L.N.F. à partir des manuels suivants :

The "Standard" ritual of Scottish Freemasonry, Edinburgh, 1969.

The Scottish workings of Craft Masonry, Londres, 1967.

Scottish Craft Ritual Edinburgh, 1954.

Ces trois textes peuvent être considérés comme des variantes d'un seul rite, le rite pratiqué dans les Loges d'Écosse. Le terme *standard* n'a d'ailleurs de sens que comme adjectif et non comme nom propre, il ne désigne pas tel rituel plutôt que tel autre : les Écossais ont le sentiment de pratiquer un seul et même rituel, **LE rituel standard.**

On ne doit pas cependant y voir un rituel "standardisé" car dans la pratique, bien des différences subsistent dans les coutumes de deux Loges prises au hasard. On a tenté au XIXème siècle, en Écosse comme en Angleterre, de niveler les coutumes des Loges, sans toujours y parvenir (voir Report of the committee appointed by the Grand Lodge of Scotland to inquire into the Knocks and Essentials in use in Lodges of Scotlish Freemasonry (1899-1901)).

Aidés de leur propre expérience et conseillés par des membres de la Grande Loge d'Écosse, les traducteurs ont établi une version relativement complète du rituel, en conservant des éléments parfois jugés "facultatifs".

On admet généralement que le rite pratiqué en Écosse est la forme la plus opérative de rituel, par conséquent la plus ancienne et la plus proche des "origines". Une preuve évidente : c'est le rituel de la plus ancienne Loge connue au monde, la Loge mère Kilwinning N° 0 (Number Nothing, Scottish Constitution), fondée avant 1598.

C'est également un rituel très répandu : outre les dix-huit cents ateliers de la Grande Loge d'Écosse, le Rite Standard a inspiré les rituels des Grandes Loges fondées avec le concours de celle-ci, par exemple la Grande Loge d'Israël (*voir* la cérémonie d'Ouverture des Travaux du rituel en français utilisé par la Loge « La Lumière N°42 »). Il a également influencé les rituels pratiqués aux États-Unis.

Le Rite Standard peut être défini laconiquement de la façon suivante : très proche des rituels anglais, il est pratiqué dans un esprit totalement différent. L'esprit standard, moins formaliste que l'esprit « émulation », connaît un commandement majeur : tout faire pour que chacun se sente accueilli chaleureusement et dans une atmosphère de grande confiance.

Dans le temple, les visiteurs sont reçus un à un par le Directeur de Cérémonie et présentés au Vénérable. Ils sont vivement applaudis par les membres de la Loge. Un candidat est reçu dans le même esprit : il n'est ni brusqué ni mis à l'épreuve ; tout est fait au contraire pour que la rigueur cérémonielle ne le mette pas mal à l'aise. À la fin de la cérémonie, il est également applaudi.

Les trois Grandes Lumières de la Franc-maçonnerie sont placées sur l'autel au centre de la Loge, et ceci indique que le rituel va droit à l'essentiel.

La tenue ordinaire comporte la réception des visiteurs, l'ouverture des travaux puis les affaires administratives. L'initiation, le passage ou l'élévation viennent ensuite, immédiatement suivis de la fermeture des travaux.

La raison de cet ordre du jour est évidente : le cœur de la tenue, c'est la cérémonie. Rien ne doit donc rompre la continuité du cérémonial sinon la fermeture rituelle des travaux. Comme

le rituel est exclusivement opératif, il ne comporte aucune allusion alchimique, chevaleresque ou hermétiste, toutes ces composantes ayant été introduites dans certains rituels maçonniques au cours du XVIIIème siècle et presque exclusivement en Europe continentale.

On comprend donc qu'il n'y ait jamais de "planches" dans les Loges travaillant au Rite Standard, et qu'aucun travail spéculatif ne conditionne les augmentations de salaires. Mais cependant, ce rituel est très exigeant car il doit être travaillé à un point tel qu'il habite le cœur et la mémoire du Franc-maçon, le transformant ainsi en véritable initié.

Le maçon qui ne connaît pas par cœur et ne pratique pas spontanément son rituel n'est, au rite standard, "pas dans le coup". Les cérémonies sont ainsi dites par cœur, à l'exclusion toutefois des prières et des textes tirés des Écritures, qui sont lus. Le Vénérable Maître conduit les travaux jusqu'à la transmission des secrets, les textes suivants sont dévolus à d'autres Frères, sans préséance d'ancienneté ou d'office. Les chants jouent un rôle important dans la cérémonie, ils en ponctuent les principales étapes.

Pour qu'un maçon puisse travailler, il doit être en possession des outils maçonniques : les augmentations de salaires sont attribuées de manière régulière, à intervalle d'environ deux ou trois mois, de sorte qu'un candidat initié en début d'année maçonnique est élevé en fin d'année ; en effet l'augmentation de salaire ne représente pas une récompense, ni son absence une sanction, mais une étape normale du déroulement annuel du rite.

En Écosse, le tablier indique la Loge à laquelle on appartient : il en existe donc une très grande variété. En France, le tablier indique le rituel que l'on pratique : le tablier standard tel qu'il a été défini est garni du tartan "Royal Stuart".

Il se porte sous la veste. Dans l'exercice de leur fonction, les officiers portent en outre des gants blancs. Le mobilier de la Loge est réduit à la plus simple expression ; en particulier les plateaux sont absents (sauf celui de secrétaire) : le Vénérable et les Surveillants disposent d'un petit meuble juste assez large pour poser une colonne, un maillet et un heurtoir. L'autel n'est pas à l'orient mais au centre de la Loge, encadré de trois lumières.

Dans la mesure du possible, les indications nécessaires au bon déroulement des cérémonies ont été indiquées dans le corps du texte, en *italique*. Quelques informations d'ordre général sont données ci-dessous, en complément.

- 1. Les "déplacements" en Loge ne se font ni à l'équerre, ni à l'ordre.
- 2. Lorsque le Vénérable Maître quitte la chaire pour se déplacer dans la Loge, le Passé Maître Immédiat y prend place jusqu'au retour du Vénérable. Lorsqu'un Surveillant quitte sa chaire, il est remplacé par le Frère le plus proche, sans distinction de rang ou de titre.
- 3. Lorsque plusieurs candidats sont présents, on ne répète jamais les dialogues rituels : on alterne les rôles des candidats, en ayant pris soin de les avertir de cette procédure. Les candidats répètent ensemble le texte de l'obligation.



« LA BOURGOGNE »

Planche produite à la TGLN 2015 BEAUNE



T.R.G.M., T.R.F., R.F., V.F., et vous tous mes F.F.,

À son grand regret, mon oncle et parrain, le V.F. Pierre THOMAS, n'est pas en mesure d'être parmi nous aujourd'hui – il est en effet à 10 000 km de Beaune – et il m'a demandé de lire son morceau d'architecture présentant la Bourgogne.

La Bourgogne évoque, pour le monde entier, la bonne chère – le coq au Chambertin, le cassis, la moutarde, le pain d'épices ; les grands vins – les Montrachet, La Romanée Conti ; les Chevaliers du Tastevin et le Clos Vougeot, l'Hôtel-Dieu de Beaune et sa vente des vins, les climats classés au patrimoine mondial de l'Unesco, et beaucoup d'autres références qui caractérisent un art de vivre et une culture à nul autre pareil.

Mais c'est aussi une terre de passage, une terre d'échanges, une terre d'histoire, une terre d'humanisme et une terre de spiritualité.

Rappelons d'abord que la Bourgogne tire son nom d'un peuple germain issu des brumes de la Baltique : les Burgondes. Ceux-ci, à partir du IVème siècle, appelés par les Romains et les Gaulois, s'installèrent pacifiquement dans une vaste région allant de Nevers à Bâle et d'Avignon à la Germanie! Ils contribuèrent notamment, au côté du général Aetius, à vaincre Attila et ses tribus en 451 au cours de la bataille des Champs Catalauniques près de Chalons sur Marne. En 534, le royaume Burgonde était rattaché à celui des Francs Mérovingiens. Deux ou trois siècles de migrations ont ainsi transformé les descendants de ce petit peuple insulaire de la Baltique pour en faire le creuset d'un Duché, un presque-État qui faillit dominer l'Europe à la fin du Moyen Âge.

Pour vous présenter cette province remarquable au-delà des clichés j'ai choisi de l'aborder sous trois angles : la Bourgogne des moines, la Bourgogne des Ducs mais aussi, parce que je n'oublie pas ce qui nous réunit, la Bourgogne des Frères !

LA BOURGOGNE DES MOINES

Région de paysages et d'énergie tellurique propices à l'exercice d'une forte spiritualité, la Bourgogne a, dès les époques gauloise, romaine et gallo-romaine, vu fleurir sur son territoire des milliers de lieux de culte, de sources sacrées guérisseuses ou non, de lieux de pèlerinage et de recueillement. La déesse Bélena et le Dieu Borvo étaient honorés à Beaune et Bourbon-

Lancy, le mont-Beuvray ou Saint-Père sous Vézelay et leurs sources faisaient l'objet de grandes fêtes votives.

Tandis que les premiers évêques s'installaient à Autun, Auxerre ou Sens dès la première moitié du IVème siècle, le Christianisme allait s'efforcer de préempter ces lieux de culte païens en les remplaçant par ses chapelles, églises et autres prieurés et en développant le monachisme. Le culte des saints se substitue à celui des anciennes divinités gauloises (comme celui de Sainte Reine à Alise) tandis que saint Martin de Tours évangélise le pays des Éduens.

La première abbaye bourguignonne est fondée au Vème siècle à Moutiers Saint Jean (dans l'Yonne) et au siècle suivant celles de Saint-Seine l'Abbaye, Flavigny sur Ozerain, Saint-Germain à Auxerre, Saint-Marcel à Chalon ou Saint-Étienne à Nevers voient le jour à leur tour. La règle bénédictine s'impose à ces monastères lors du concile d'Autun en 670.

C'est alors qu'en 909, le duc Guillaume d'Aquitaine, Comte de Mâcon, cède au moine autunois Bernon ses terrains de chasse de Cluny, pour en faire un monastère sous la règle de saint Benoit de Murcie, point de départ d'un prodigieux essor. Cette abbaye est à la fois indépendante des pouvoirs locaux et directement placée sous l'autorité du pape ce qui la met à l'abri de toute fiscalité et toute ingérence épiscopale ou laïque! Elle se trouve vite à la tête d'un véritable réseau de monastères fondés ou filialisés par ses abbés.

Ainsi sont successivement créées ou annexées en Bourgogne les abbayes de La Charité sur Loire, Paray-le-Monial, Molesmes, Saint-Bénigne à Dijon, Marcigny, Saint-Michel à Tonnerre, Saint-Vivant près de Nuits Saint-Georges, etc.

Après Bernon, se succédèrent notamment comme Pères Abbés Odon, Aynard, Maïeul, Odilon, Hugues de Semur ou Pierre le Vénérable. Véritables seigneurs, ils fréquentent les rois, les empereurs et les papes et jouent les médiateurs entre eux. À la fin du XIème siècle, Cluny règne sur 1200 abbayes et prieurés en France, Italie, Espagne ou Angleterre, qui leur versent une redevance : « partout où le vent vente, l'Abbé de Cluny a rente » rappelait d'adage populaire. L'église abbatiale, entièrement détruite à la révolution, a été pendant longtemps, jusqu'à l'édification de Saint-Pierre de Rome, la plus vaste église de la chrétienté.

Le prodigieux enrichissement de l'ordre clunisien et le luxe de ses sanctuaires a entraîné progressivement le relâchement de la règle de saint Benoit et les « moines noirs » s'ils allongent la durée des offices, négligent de plus en plus le travail manuel. Cette situation rend nécessaire pour beaucoup de moines une nouvelle réforme pour restaurer la pureté de la règle.

C'est Robert, l'abbé de Molesmes (au nord de la Côte d'Or) qui, en 1098 avec 23 moines, part fonder un nouveau monastère dans les étendues marécageuses, inhabitées et boisées du sud de Dijon appelé « Cistels » (joncs en ancien français). Eudes, duc de Bourgogne qui soutient leur projet, leur donne la vigne de Meursault... Cîteaux était né! À Robert, succèdent Albéric, puis Étienne Harding dont le mandat verra l'arrivée d'un jeune noble accompagné de trente compagnons, Bernard de Fontaine dont nous reparlerons.

Cîteaux essaimera très vite: La Ferté près de Chalon verra le jour en 1113, puis Pontigny (dans l'Yonne) en 1114 et Clairvaux en Champagne en 1115 dont Bernard est nommé Abbé. Fontenay en est la première fille en 1119 tandis que Cîteaux fonde La Bussière, à 20 km de Beaune en 1131. Les moines blancs se montrent d'intrépides défricheurs, façonnent le paysage et établissent un peu partout des granges occupées par des frères convers. Ils font

d'extraordinaires travaux d'hydraulique comme à Cîteaux ou Fontenay. On leur doit également la délimitation des climats de Bourgogne et l'amélioration des pratiques vitivinicoles ainsi que la construction de ce qui deviendra le château de Clos-Vougeot...

L'extrême austérité de la règle cistercienne assure le prestige de l'ordre qui comptera bientôt 700 maisons autonomes en Europe catholique liées par un chapitre annuel.

Il nous faut revenir sur Bernard, qui deviendra plus tard saint Bernard : il prend une place de plus en plus importante dans le mouvement, participe à la création de l'ordre du Temple, prêche la deuxième croisade à Vézelay en 1146, défend l'orthodoxie contre Abélard et conseille les papes et les princes. L'influence politique et religieuse de ce bourguignon est finalement devenue plus importante que celle des grands abbés de Cluny au siècle précédent!

L'an mil, a vu éclore sous l'influence des moines de Cluny puis de Cîteaux un mouvement que le moine bourguignon Raoul Glaber a décrit ainsi : « on eut dit que le monde, secouant et rejetant sa vieillesse, revêtait partout la blanche parure des églises ». De fait, en trois siècles, de 1050 à 1350, la France a extrait plusieurs millions de tonnes de pierres pour édifier quatrevingt cathédrales, cinq cents grandes églises et quelques dizaines de milliers d'églises paroissiales.

La spiritualité de la terre de Bourgogne ne s'est toutefois pas tarie après cette époque dorée : on a, plus tard, vu naître beaucoup d'institutions monastiques dont nous citerons : l'abbaye bénédictine de la Pierre Qui Vire dans le Morvan en 1850, la communauté œcuménique de Taizé près de Cluny en 1944, le Carmel de la paix à Mazille en 1971, le temple bouddhiste de Plaige au sud d'Autun en 1974, la communauté de l'Emmanuel à Paray-le-Monial en 1972, le monastère orthodoxe d'Uchon au sud d'Autun également en 1989... Tout cela n'est pas le fruit du hasard mais plus sûrement de la conjonction entre un sol, un paysage, un esprit et un cœur, ceux de la Bourgogne !

LA BOURGOGNE DES DUCS

Le Duché de Bourgogne nait en 880, lorsque les rois carolingiens Louis III et Carloman II et les membres princiers de leur famille se partagèrent l'empire carolingien de Charlemagne dont ils ont hérité. Le premier Duc est Richard le Justicier et sa lignée, dite des « Bosonides » (de Boson neveu du roi de France), comptera 7 ducs jusqu'en 956. Deux autres dynasties se succédèrent, les « Robertiens » jusqu'en 1002, et les « Capétiens » jusqu'en 1361. Pas de nom resté célèbre dans l'histoire, on peut toutefois citer Hugues le Grand, Otton, Robert le Pieux, et toute une série d'Eudes ou de Hugues... Le 24ème et dernier Duc de la lignée capétienne est Philippe 1^{er}, mort à 15 ans en 1361 et dont la mère assura la régence.

Avec lui s'éteint la première maison capétienne de Bourgogne et le duché cesse d'être un apanage : il fait retour au domaine royal. Cependant, trois ans plus tard, le roi de France Jean II le Bon, crée un nouvel apanage ducal pour son fils préféré Philippe II, dit le Hardi. Avec lui commence l'âge d'or du duché de Bourgogne « le Grand duché d'Occident » avec le règne de la dynastie des Valois-Bourgogne, aussi brillant que court. Philippe le Hardi, connu pour avoir aidé courageusement son père lors de la bataille de Poitiers en 1356 avec le célèbre « Père, gardez-vous à gauche ; Père, gardez-vous à droite », est aussi celui dont le mariage

avec Marguerite de Flandre annexera à la Bourgogne la Flandre, le Hainaut, l'Artois, la Franche-Comté et quelques possessions en Champagne et en Belgique. Ce fut un dirigeant pacificateur, rétablissant la sécurité menacée par les grandes compagnies et un amateur d'art, exportant en Bourgogne l'enluminure, la sculpture, la peinture et l'architecture flamandes, et développant la gastronomie!

À sa mort en 1404, après 40 ans d'un règne fastueux, c'est son fils ainé Jean Sans Peur qui lui succède. La puissance bourguignonne fait de plus en plus d'ombre au royaume de France et le nouveau duc entre en conflit avec son cousin Louis d'Orléans qu'il parvient à faire assassiner à Paris en 1407. S'ensuivra la guerre civile des Armagnacs, parti français, contre les Bourguignons, alliés aux anglais. Mais le dauphin de France lui rend la monnaie de sa pièce en lui faisant perdre la vie à son tour sur le pont de Montereau Fault-Yonne en 1419.

C'est son fils unique Philippe Le Bon qui devient duc, incontestablement le plus flamboyant des ducs de Bourgogne! Il reconnait comme roi de France le jeune Henri VI d'Angleterre ce qui n'arrange pas ses relations avec Charles VII, roi de France! Avec lui, la Bourgogne s'accroit du comté de Namur, du Limbourg et du Brabant en 1430 et du Luxembourg en 1443. Il est reconnu comme le grand Duc d'Occident et pour le proclamer à la face du monde, il crée un ordre de chevalerie en faisant renaitre le mythe grec de la Toison d'Or de Jason, signe de puissance et d'immortalité. L'ordre de la Toison d'Or est institué le 10 janvier 1430 à l'occasion de son mariage avec Isabelle du Portugal. Pour assurer son administration et sa diplomatie il est secondé par le Chancelier Nicolas Rolin dont on reparlera plus tard. En 1454, poussé par l'Église, il promet de partir en croisade contre le Grand Turc qui vient de prendre Constantinople, promesse qu'il ne respectera pas. Philippe le Bon meurt en 1467 à Bruges.

Charles le Téméraire accède aux responsabilités à 34 ans, mais, impulsif, violent, ambitieux voire mégalomane, il rêve de transformer son duché (auquel il annexe le duché de Gueldre) en royaume. Pour cela, il s'allie avec René II de Lorraine dont il occupe militairement le duché en 1475. La Bourgogne, à son apogée, s'étend d'Utrecht à Charolles et d'Auxerre à Fribourg en Brisgau. Mais sa chance tourne lorsque le roi Louis XI signe la paix avec l'Angleterre tandis que le duc de Lorraine décide de résister. Lors du siège de Nancy, Charles le Téméraire est tué devant les remparts, le 5 janvier 1477 et son corps est retrouvé trois jours après, à moitié dévoré par les loups...

Le roi conteste à Marie de Bourgogne l'héritage de son père. Elle se marie avec Maximilien de Habsbourg qui devient grand maître de la Toison d'Or. Elle réussit à garder la Franche Comté, le Charolais, le Mâconnais et l'Auxerrois. Le reste est intégré comme province au royaume de France.

Ainsi prennent fin les 113 ans de l'âge d'or du puissant Duché de Bourgogne qui aurait pu abriter la capitale d'une France réunie à l'ancienne Lotharingie! Il nous aura laissé des trésors architecturaux, (le palais des Ducs à Dijon, l'Hôtel-Dieu et l'Hôtel des ducs de Beaune, des palais splendides à Beaune ou Dijon) des œuvres d'art magnifiques, le goût des banquets fastueux et la fierté d'avoir pris une place privilégiée dans l'histoire de la France.

Mais revenons un instant sur le Chancelier Nicolas Rolin, dont la Loge qui a l'honneur de conduire la présente Tenue de Grande Loge a pris le nom. Né à Autun en 1376, il devient

l'avocat du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, à Paris. À la mort de celui-ci, il récupère toutes les possessions en Bourgogne de Gui de Cousan qui avait pris le parti du dauphin de France. Nommé Chancelier, on pourrait dire premier ministre, de Philippe le Bon en 1422, il s'enrichit rapidement et est saisi d'une véritable frénésie d'achats de terres. En troisièmes noces, il épouse Guigone de Salins, sa « seulle étoile », en 1423. Il est la cheville ouvrière du traité d'Arras en 1435 qui marque la réconciliation entre le roi de France Charles VII et Philippe le Bon. En 1443 il fonde l'Hôtel-Dieu de Beaune avec son épouse Guigone, à qui il rendra hommages dans toute la décoration des salles. Il fait appel à des artisans flamands d'où le style caractéristique du bâtiment et à des peintres tels Rogier van der Weyden (polyptyque du jugement dernier) et se fait également peindre par Jan van Eyck (la vierge du Chancelier). L'Hôtel-Dieu avait vocation à recevoir, soigner et nourrir les pauvres malades : on prête à Louis XI cette remarque, perfide mais sans doute pertinente : « il était juste, après avoir fait tant de pauvres pendant sa vie, qu'il leur donnât un logement après sa mort ». Les malades ne sont plus soignés sur place, mais la vocation des hospices demeure et les donations reçues au cours des siècles lui ont permis d'être à la tête d'un domaine viticole de 60 hectares dont les revenus, illustrés par la célèbre vente des vins du 3ème dimanche de novembre, lui permettent à la fois d'entretenir le monument historique et de moderniser l'hôpital.

LA BOURGOGNE DES FRANCS-MAÇONS

Contrairement à d'autres régions telles l'Aquitaine, la Normandie ou la région parisienne, la Bourgogne n'a pas bénéficié, à l'aube du XVIIIème siècle, de la présence de militaires ou de marchands anglais qui ont introduit la Franc-maçonnerie en France.

La création de Loges en Bourgogne est l'œuvre de nobles, de bourgeois, d'ecclésiastiques, de militaires locaux, sûrement imprégnés de l'anglomanie qui caractérisait la première génération maçonnique (1725) mais aussi influencés par les idées d'Outre Rhin.

La première Loge identifiée semble être « la Parfaite Amitié » à Dijon, qui aurait été créée vers 1742. Une loge d'Adoption, c'est-à-dire une Loge féminine, aurait été souchée sur elle, chose que la Maçonnerie anglaise n'aurait su connaître ni même concevoir!

La Loge suivante, dont le patronyme est désormais bien connu à la G.L.T.S.O., « les Vrais Amis », est créée le 20 août 1747 à Chalon sur Saône.

S'ensuit une première vague de créations de Loges jusqu'à la Révolution :

- 1765 « La Parfaite Union » à Macon et 1766 à Tournus du même nom
- 1769 « L'Amitié » à Chalon sur Saône
- 1771 et 1772 à Dijon
- 1772 « La Parfaite Union » à Tournus et « les Amis de l'Épreuve » à Nevers
- 1774 « L'Union Parfaite » à Chalon sur Saône
- 1776 « l'Amitié » à Toulon sur Arroux, « la Colombe » à Nevers
- 1777 « la Bonne Intelligence » puis en 1778, « la Concorde » à Autun
- 1777 « Les Frères Unis » à Chalon puis une Loge à Beaune
- 1779 « La Vraie Lumière » à Louhans, « l'Intime Réunion » à Macon.

Plusieurs de ces Loges ne survécurent pas à la Révolution et l'on assista ensuite au début du XIXème siècle, à une nouvelle vague de créations :

- 1800 « Adam Billaut » à Nevers
- 1802 « La Réunion » à Charolles
- 1803 Réallumage des « Amis de l'Épreuve » à Nevers
- 1805 « La Bienfaisance à Autun et « Les Amis des Arts » à Marcigny
- 1808 « La Parfaite Union » à Buxy, « les Vrais Zélés » à Chalon sur Saône
- 1809 « L'Intimité » à Chalon sur Saône, « la Concorde » à Nevers
- 1811 « Le Temple des Amis de la Prudence » à Macon
- 1820 « Les Arts Réunis » à Macon.
- 1939 « La Parfaite Égalité » à Chalon sur Saône
- 1841 « La Concorde » à Tournus
- 1845 « Amour et Progrès » à Chalon sur Saône
- 1847 « L'Humanité » à Nevers.

Et aujourd'hui, me direz-vous?

10 Loges se réunissent au temple de Nevers et 2 dans les environs, 10 Loges à Dijon, temple Estaunié et autant Cour des Frères, 10 Loges au temple de Beaune, 7 à Chalon sur Saône, 5 à Macon, 3 à Blanzy, 2 à Vézelay, 2 à Cosne sur Loire et à Tournus, 1 à Clamecy, à Semur en Auxois, à Decize, à Auxerre Bassou, à Sens, au Creusot, à Fixin, à Nochize. Soit environ 70 Loges et 2 000 Frères!

Pour ce qui concerne la G.L.T.S.O., on compte 7 Loges à Dijon, Beaune, Chalon sur Saône, Nevers, Blanzy et Cosne sur Loire.

Je ne conclurai pas sans rappeler que le Rite Standard d'Écosse en France est né en Bourgogne!

En effet, c'est en 1986 que l'abbé Jean-Claude Desbrosse et Michel Cosse ont créé la Loge « Gislebertus » (du nom du sculpteur du tympan de la cathédrale d'Autun) en lui faisant adopter le Rite pratiqué en Écosse qu'ils venaient de traduire en français. La Loge « Nicolas Rolin », créée en mai 2000 à ce rite, à l'initiative du V.F. Pierre Thomas avec les V.F. Rudolf Künzli et Yves Roizot, tous trois encore présents, prenait le nom du Chancelier né à Autun et fondateur de l'Hôtel-Dieu de Beaune, marquant ainsi sa filiation directe avec « Gislebertus », Loge-mère et laboratoire du Rite Standard d'Écosse en France !

J'espère que ce petit aperçu sur l'histoire de la Bourgogne vous aura donné l'envie de mieux la connaître. Ce soir vous pourrez visiter l'Hôtel-Dieu et reconnaître les nombreux symboles « ma seule étoile » laissés par Nicolas Rolin pour honorer son épouse Guigone!

V.F. Pierre THOMAS

Planche lue par Jean-Christophe THOMAS Beaune le 15 août 2015.





Nicolas ROLIN

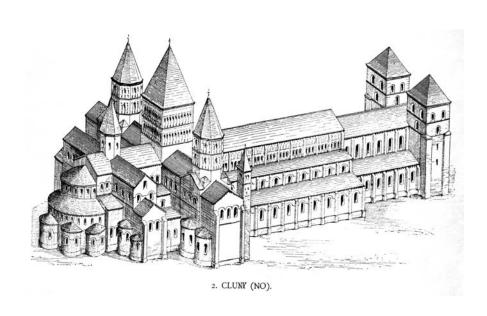




Tapisserie à décor de tourterelles sur laquelle figure la devise de Nicolas Rolin - Seulle (Tu es ma seule étoile) –

Hospices de Beaune

Abbaye de CLUNY (reconstitution):



LE LIEU ET LA FORMULE

Pehors, il faisait froid, très froid, en ce tout début du mois de janvier.

Dedans il faisait chaud, trop chaud, un mélange d'effluves de cuisine, de bougies et de transpiration remplissait l'atmosphère confinée, tous les sens en alerte hormis la vue, j'allais contracter mon premier engagement d'apprenti Franc-maçon et j'étais terriblement ému...

D'abord, revenir aux impressions premières, originelles, tirées du puits de la mémoire, le souvenir reconstruit toujours un peu le récit mais toute planche, tout travail maçonnique symbolique n'est-il pas l'approfondissement de ces impressions d'origine, revues et corrigées par la succession des tenues auxquelles on a participé.

De mon souvenir reconstitué, trois éléments restent vivaces :

- D'abord, l'intense solennité du moment, le climax de la cérémonie en terme de dramaturgie, on sent bien qu'à cet instant, il y a dans l'air comme un pic de gravité qui nous enveloppe et que tous les Frères de la Loge, même si on ne les distingue pas, participent de cette dramatisation du moment consacré.
- Ensuite, les conditions physiques de cette réception, position de repos, de fixité par rapport aux déplacements préalables lors des voyages et de la rencontre des éléments mais repos relatif et très inconfortable, repos souffrant pourrait-on dire, l'équerre meurtrissant le genou et la pointe du compas piquant légèrement la poitrine.

Un détail, anodin en apparence, me marqua, le 3ème point de contact avec la réalité invisible, ma main droite nue posée à plat sur l'épée et la Bible rencontra de larges morceaux de ruban adhésif collés à la jointure des pages, la Bible sur laquelle je prêtais serment était manifestement un peu flétrie, d'autres mains nombreuses étaient antérieurement passées par là...

– Enfin, la prise de parole assez longue pour énoncer le contenu de l'engagement, je n'avais jusqu'alors dans la cérémonie que répondu succinctement aux questions du Vénérable Maître et voici que seule ma voix résonnait dans une enceinte dont j'avais grand peine à imaginer la taille et la configuration, j'avais l'impression de déclamer des phrases d'un autre temps, dans une pièce immense...

S'agenouiller profane et se relever Apprenti Franc-maçon.

Ce travail qui a pour intention de se pencher un peu sur cette question centrale du serment procède d'une réflexion personnelle, nous avons tous connu dans une vie maçonnique quelques moments de turbulence existentielle ou fraternelle, au cours desquels il nous faut nous accrocher aux branches de l'équerre et du compas et dans ces moments on peut revenir aux fondamentaux comme on dit de nos jours, pour tenter d'y voir clair.

Qu'est ce qui nous constitue initialement Franc-maçon sinon la reconnaissance des Frères de la Loge et notre engagement prononcé ?

Quelle est la nature de cette promesse, sa valeur, son contenu, ce qu'elle implique pour tous et chacun ?

En premier lieu, l'importance du corps, le serment comme je l'évoquais à l'instant est prononcé dans une attitude physique particulière, un genou à terre, entre l'équerre et le compas, signe de soumission ou plutôt d'obéissance mais paradoxe depuis le début de la cérémonie le Vénérable Maître nous a interpellé sur le caractère libre et volontaire de notre démarche " Eh bien Monsieur, dans cet état de liberté où vous reconnaissez être, persistezvous par votre propre volonté dans le désir d'être reçu Franc-maçon ? En vous le demandant pour la seconde fois je dois vous avertir que c'est en présence du Grand Architecte de l'Univers et entre les mains de ceux qui doivent bientôt, vous avouer pour leur Frère que vous allez contracter vos engagements, Répondez!"

Pas d'acte plus libre et pourtant pas de position plus contrainte physiquement que lors de cet engagement.

Cette inscription des deux outils les plus emblématiques de la Franc-maçonnerie sur et presque dans le corps du candidat procède vraiment d'une transmission traditionnelle, comme si les conditions de la prestation de l'engagement étaient aussi importantes que les mots prononcés, il faut que le corps sente par où il passe et se souvienne, aux mots s'agrègent les outils du métier et la Bible, dire ne suffit pas, il faut éprouver aussi et se confronter comme préalablement au cours des voyages à " la rigueur des éléments".

L'inaltérabilité de l'engagement maçonnique est à ce prix, les Frères anglais l'expriment souvent " *one day Mason, forever Mason* ", à l'instar d'autres traditions qui utilisent les scarifications ou les tatouages, le nouveau Frère ne peut effacer symboliquement le souvenir de ce moment solennel.

Remarquons au passage au sujet des termes choisis, que le Régime Écossais Rectifié ne parle pas à proprement parler de serment mais plutôt d'engagement.

En examinant les termes employés, l'engagement "envas, vadis", le gage, la caution, action de mettre en gage. Le sens a glissé au cours des siècles vers l'action de contracter une obligation (le gage n'est pas forcément matériel).

L'obligation : ligare = lié, par un engagement.

Le serment vient de sacramentum, sacrare, rendre sacré, le serment a valeur sacramentelle.

Jurer : jus, juris = le Droit, en sanscrit = lier.

Les différentes expressions comme dans un jeu d'échos se renvoient les unes aux autres, et soulignent l'engagement libre et volontaire pour se lier, s'agréger à une assemblée, le serment est un acte par lequel on prend Dieu à témoin d'une affirmation qu'on prononce.

Le poids de cet engagement porté à l'Orient du temple sur l'autel du Vénérable Maître est donc considérable, relisons le ensemble :

"Moi, X, je promets sur le Saint Évangile, en présence du G.A.D.L.U., et je m'engage sur ma parole d'honneur devant cette respectable assemblée : d'être fidèle au plus pur esprit du christianisme, au chef de l'État et aux lois de l'État, d'être bienfaisant envers tous les hommes lorsque je pourrai leur être utile, de ne jamais révéler aucun des mystères, secrets et symboles de la Franche-Maçonnerie, et d'obéir en ce qui concerne ces lois, à ceux qui sont chargés de leur exécution, d'aimer tous mes Frères et de faire respecter et chérir l'Ordre en pratiquant constamment parmi les hommes les vertus qu'il exige.

Si je manque à cet engagement que je viens de contracter par ma libre volonté et ferme détermination, je consens d'être réputé homme sans foi, sans honneur, et digne du mépris de tous mes Frères, déclarant que je persiste à être admis dans l'Ordre des Francs-maçons et que j'en réitère la demande.

Ainsi que Dieu me soit en aide."

Nous retrouvons le caractère libre et volontariste de la démarche, la présence de témoins " la respectable assemblée ", le G.A.D.L.U. est présent "*en présence du G.A.D.L.U.*".

À quoi s'engage le candidat et futur Frère?

- être fidèle au plus pur esprit du christianisme
- à respecter les lois de l'État
- être bienfaisant envers tous les hommes et leur être utile
- de ne rien révéler des secrets et mystères de l'Ordre
- de se soumettre aux lois de l'Ordre
- d'aimer ses Frères et faire chérir l'Ordre par la pratique des vertus.

C'est bien au-delà de la Loge, devant l'Ordre Maçonnique tout entier, que s'engage le candidat, d'autre part soulignons le caractère assez abstrait et intime de l'intention de cette promesse (aimer, faire respecter, être fidèle), ce sont presque des états d'être plutôt que des actes qui sont requis à cette occasion.

Deux intentions sont opposables à l'assemblée, tout au moins en partie et vérifiables, ne pas révéler de secrets et obéir.

Pour le reste, on discerne bien le caractère très subjectif de cette promesse, il existe d'innombrables façons d'aimer ses Frères et de faire chérir l'ordre, de même la pratique des vertus dont il est question n'est pas explicite...

On pourrait dire que cet engagement s'adresse aussi et uniquement à la conscience qu'en a et en aura le candidat, c'est du fond de son cœur qu'il se saisira ou pas de ce qui fait son obligation de Maçon, à lui de s'en imprégner, le serment dans son amplitude thématique ou doctrinale s'adresse essentiellement à sa liberté d'homme d'honneur comme il est mentionné.

Nous avons ici une nouvelle fois une caractéristique constante de la démarche maçonnique, c'est de s'adresser au for intérieur, à l'intimité du Maçon, la Franc-maçonnerie fait signe mais n'indique pas explicitement le chemin, à chacun de l'emprunter selon son cœur et ses aspirations, ce qui fait la diversité de nos parcours et de nos trajectoires.

Notons quand même le négatif de cet engagement en quelque sorte c'est à dire ce qu'il adviendra de moi si je ne suis pas fidèle à ce que je proclame : être réputé homme sans foi, sans honneur et digne du mépris de tous mes Frères, essentiellement un rejet qui prend les aspects d'une mauvaise réputation, Georges Brassens n'y étant pour rien cette fois-ci.

L'engagement se construit donc à trois niveaux, devant l'assemblée des Frères (horizontal), en présence du G.A.D.L.U. (vertical) et intérieur, intime, du fond du cœur, de soi à soi, à l'image du compas ouvert sur le sein gauche du candidat et sur lequel le Vénérable Maître va frapper par trois fois comme pour lui faire rentrer par l'épiderme sa nouvelle appartenance...

Il convient d'évoquer ici l'ancienne formule du Serment des apprentis maçons tel qu'il est proposé dans le petit livret de l'instruction morale du 1^{er} grade du R.E.R.

Rappelons que la majorité des rites ont supprimé ces anciennes formules jugées trop choquantes et qui ont fait couler beaucoup d'encre et alimenté de nombreux fantasmes au sujet de la Franc-maçonnerie dans le monde profane.

Pour le rite Émulation, ces formules dites d'exécrations ont été supprimées par la Grande Loge Unie d'Angleterre en 1986 mais toutes les Loges ne se soumettent pas à cet interdit et on peut le comprendre tant ces anciennes formules sont riches d'héritage symbolique malgré leur caractère "trash" ou "gore" c'est selon...

Relisons rapidement, cette ancienne formule de prestation du R.E.R.:

" Moi, X, je jure et promets sur le Saint Évangile, en face du Dieu tout puissant, Grand Architecte de l'Univers, et devant cette Respectable Assemblée de Francs-maçons, de ne jamais révéler par aucun écrit gravure, imprimerie ou parole, dans quelque langue ou caractère que ce soit, et de ne pas donner d'occasion qu'il soit révélé par quelque autre, aucun des mystères qui vont m'être confiés aujourd'hui ou qui pourraient l'être à l'avenir, concernant la Franc-maçonnerie.

Je promets de même de ne pas me faire connaître pour Maçon à qui que ce soit que je n'aurai pas reconnu pour tel, et appartenant à une vraie et parfaite Loge, après m'en être assuré par les recherches les plus sûres et l'avoir éprouvé par les signes et moyens usités, comme aussi de ne jamais entrer ou fréquenter aucune Loge dont l'authenticité ne serait pas reconnue à toute épreuve.

Et si jamais, je venais à manquer à mon présent engagement, je consens dès à présent d'avoir la tête coupée, le cœur arraché, ainsi que la langue et les entrailles, mon corps brûlé et mes cendres jetées au vent, afin qu'il ne reste plus aucune mémoire de moi parmi, les hommes, ni parmi les Frères Maçons ".

Résumons à gros traits :

- ne pas faire de représentation aucune de ce qu'on nous a transmis sous quelque forme que ce soit (soit dit en passant les musées maçonniques seraient bien dépourvus de nos jours si cela avait été le cas depuis plus de 250 ans);
- ne se faire reconnaître comme Maçon qu'à des Frères dûment éprouvés et ne visiter que des Loges dûment reconnues ;
- garder le secret ;

- puis viennent les pénalités : tête coupée, etc., et pour finir se trouver effacer de la mémoire des hommes et de ses Frères.

Ne pas laisser de traces semble ici un impératif catégorique exprimé, ce qui doit rester caché ne DOIT pas être représenté car il est inexprimable, le secret est d'ordre intérieur (sans jeu de mots). Ensuite un principe de prudence et de précaution est réaffirmé, on ne se fait connaître et on transmet certaines informations qu'à des Frères et des Loges certaines, on peut distinguer ici un début d'embryon de scénario possible qui sera utilisé à un autre degré maçonnique.

Examinons les pénalités, elles sont en effet cruelles, remarquons que les peines infligées dont la première la tête coupée rappelle le signe d'ordre au premier degré illustrent une progression descendante (tête, cœur, entrailles).

Ces peines peuvent également faire sourire dans ce qu'elles ont d'excessif mais le feu déjà évoqué lors des voyages du candidat et surtout l'allusion à la mémoire des hommes et des Frères intriguent.

Là où à l'instant le Frère s'inscrivait dans une longue chaîne de transmission en prononçant son engagement (rappelez-vous mon allusion aux rubans adhésifs sur la Bible) le voici en cendres et dispersé aux 4 vents...

Autrement dit, et en négatif, l'ancienne formule exprime ce qu'est la prestation de Serment du nouveau Frère c'est à dire son agrégation définitive, indélébile à la communauté des initiés et son acceptation en leur sein.

Il est remarquable de constater que cette affiliation se fait dans la réciprocité, au sens commun car littéralement le candidat *donne sa parole*, cette dimension oblative, de don, est fondamentale et conditionne l'acceptation par l'assemblée des Frères.

Il donne sa parole les yeux bandés et la main sur l'Évangile de Jean. La confiance que lui accordent les Frères après ce don de soi n'a d'égal que la confiance dont le candidat depuis le début de la cérémonie a dû faire preuve et plus particulièrement lors de la fameuse séquence qui précède la prestation de serment :

" Monsieur le livre sur lequel votre main droite repose est une Bible ouverte au premier chapitre de l'Évangile de St Jean, c'est sur ce livre saint que vous allez prêter votre engagement, croyez-vous que votre main soit sur l'Évangile de st Jean ? "

Le candidat répond et vient la question " Pourquoi le croyez-vous ? "

Très souvent et majoritairement les candidats répondent: " Parce que vous me le dites ou parce que j'ai confiance."

Et de la même façon pourquoi la Loge croit au serment du candidat : parce qu'elle fait confiance en sa parole donnée. CE double mouvement de confiance réciproque dit bien et fort justement me semble-t-il le nouveau lien qui vient de s'instaurer entre le candidat et la Loge.

Le Vénérable Maître ajoutant ensuite " heureux ceux qui ont cru sans avoir vu ", c'est bien non pas d'une confiance aveugle dont il s'agit mais bien de quelque chose qui ne peut pas se représenter, dont on ne peut pas faire la description précise mais qui relève véritablement du fameux secret maçonnique.

Le récipiendaire ne répond pas à un bulletin d'adhésion comme dans n'importe quelle société profane, mais bien à un engagement profond qui établit un lien d'une toute autre nature et qui le constitue Franc-maçon. La Loge a foi en lui et en sa parole donnée, et lui vient de prononcer un acte de Foi.

Le serment honore à la fois celui qui le proclame et l'assemblée qui l'accepte, loin de l'humiliation apparente de la posture du récipiendaire, il dit l'honneur et la volonté de s'y tenir avec l'aide de Dieu.

Le serment nous relève et nous grandit en nous guidant au sein de la communauté des Frères, il est le mot de passe volontariste toujours semblable mais vécu différemment par chacun.

Afin de ne pas conclure mais pour prolonger la réflexion, je n'insiste pas sur la difficulté pour une organisation initiatique comme la Franc-maçonnerie d'expliquer à l'extérieur ce qu'est un engagement maçonnique, sous le sceau du secret.

Impossible de faire taire la machine à fantasmes et à complots, j'ajoute que dans notre modernité triomphante contemporaine et, mis à part quelques professions particulières, le fait de prêter serment et d'employer les mots honneur et secret peut au mieux faire sourire au pire nous faire passer pour des gogos.

Et pourtant, la vertu mobilisatrice du serment et de la mise à l'ordre qui en figure son rappel, sa mémoire gestuelle jalonne notre pratique maçonnique de tenues en tenues.

J'ai bien conscience mes Bien Aimés Frères de n'avoir qu'effleuré le sujet ce midi, tant toute la cérémonie de réception au 1^{er} degré achemine lentement mais surement le candidat vers ce moment où toute la Loge lui prête son énergie sans parler de l'épreuve du sang qui mériterait une planche pour elle seule.

Le lieu et la formule c'est un peu comme après les autres épreuves, l'épreuve de soi, notre garde intérieure, notre armature secrète, un lien énoncé nous unit et nous oblige les uns envers les autres.

Bien entendu, il ne faut pas prendre les choses littéralement, et au pied de la lettre mais la valeur de ce serment nous questionne.

Il est très rare (sauf cas extrêmes) qu'on reproche à un Frère de ne pas satisfaire à son serment, chacun reconnaissant dans l'autre le caractère intime de sa démarche et que seul le G.A.D.L.U. pourrait sonder... Il n'y a guère d'opposabilité au serment, ce qui nous distingue d'une secte dogmatique.

Je me souviens d'anciennes discussions entre Frères sur ce sujet toujours intéressantes au cours desquels on oscillait souvent entre un relativisme de bon aloi ("nous sommes tous parjures un jour ou l'autre car la portée de ce serment est trop haute pour nous faibles humains") et la volonté de s'y tenir et de ne pas l'oublier.

La Loge est dépositaire des serments des Frères passés et à venir, c'est peut-être là son plus beau trésor pas quantifiable mais bien réel.

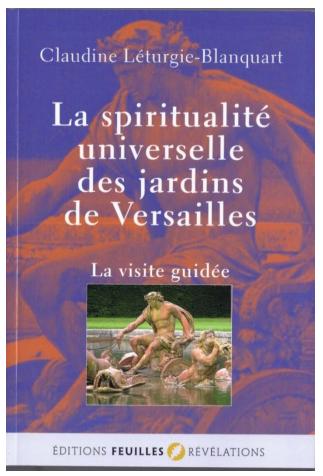
L'engagement fixe le cap, il oriente mais comme en mer parfois on perd le cap, puis on le reprend et on fait le point et ainsi de suite, c'est une espèce de boussole ou de borne intérieure.

Il dit la beauté d'un acte libre entre inaltérabilité, inattingible, insignifiance si on y croit pas ou espérance si on veut y croire... mais le lieu et la formule existent...

Éric VANDEWALLE V.M. « Le Septième Temps » n° 354 (R.E.R.) Orient de Marchiennes (Nord) 19 mars 2012



SÉLECTION DU LIVRE



La spiritualité universelle des jardins de Versailles. La visite guidée.

Claudine Léturgie-Blanquart

Éditions Beauchêne, collection « Feuilles Révélations » - septembre 2015. Broché 14 x 20,5 cm – 154 pages.

ISBN: 979-10-91890-17-5

Prix TTC: 19,00 €

Présentation de l'éditeur :

L'universalisme du domaine de Versailles n'est plus à démontrer... L'auteure a perçu très tôt la puissance d'évocation des Jardins (...) Aussi approfondie, rigoureuse l'analyse exhaustive a révélé de manière incontestable que ces Jardins recélaient un contenu étonnement cohérent, structuré, progressif et même un véritable enseignement de nature de haute philosophique portée... abordable par tous. En quelques années plus d'un millier de personnes à ce jour a bénéficié du guidage de Claudine Léturgie-Blanquart sur la totalité du site.

Le livre qui vous est proposé emprunte très exactement le cheminement, la pédagogie et la dynamique des guidages de l'auteur en permettant au lecteur d'être, aujourd'hui, son propre guide!

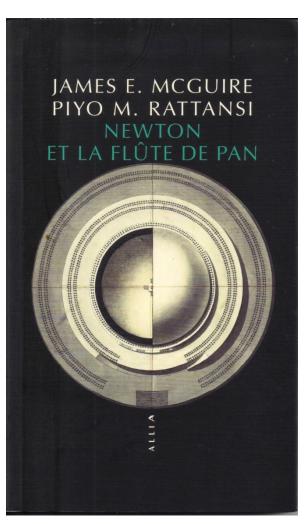
Introduction (extrait): « La démarche spirituelle s'exprime ainsi par une recherche de connaissance de soi, de transcendance et de sagesse. Elle commence par la démarche intellectuelle liée à la force du questionnement et de la réflexion, mais, comme elle n'est pas qu'une démarche conceptuelle ou dogmatique, elle doit ensuite aller au-delà et générer une prise de conscience intérieure et une transformation qui affecte tout notre être. Dès lors, elle permet d'atteindre un état de conscience modifié et durable où la compréhension de « l'essentiel » donne un sens, global tout autant que spécifique, à la création du Monde et à l'existence individuelle et collective. Cette conscience apporte la Paix intérieure et le Vrai Bonheur... Ainsi, quel que soit le chemin emprunté, religions, philosophies, méditations ou principes moraux, le but est universel. Peu importe qu'on l'appelle « Paradis », « Nirvana », « Béatitude », « Vrai Bonheur » ! L'objet de la démarche spirituelle est de trouver un sens existentiel à cette célèbre trilogie : « qui suis-je ? », « d'où viens-je ? » et « où vais-je ? »...

Mais me direz-vous, est-ce réalisable ou purement utopique?

Certains pensent que le plus important n'est pas nécessairement d'atteindre le but, mais d'y tendre. Quel pessimisme! Comment se mettre en route pour quelque chose que l'on croit inatteignable? C'est comme aspirer à aller quelque part et errer sans chercher à y parvenir, refusant de mettre à sa disposition tous les plans et les moyens d'accès et de réfléchir au meilleur itinéraire permettant d'arriver à destination! D'ailleurs, nous ne serons pas les premiers à nous engager dans cette démarche et il est un fait avéré que ce but spirituel a été atteint par des hommes de toute condition, qu'ils soient religieux vertueux, éminents philosophes ou simples « cherchants »!

Enfin, qu'elle soit faite dans le cadre d'une collectivité ou individuellement, cette démarche spirituelle nécessite un véritable travail personnel. Il faut s'interroger, réfléchir, peser, afin d'unifier ce qui a été divisé, il faut que chaque chose éparpillée dans un chaos apparent nous interpelle, à l'instar d'un puzzle dont les morceaux épars doivent être identifiés par leur forme, leur couleur et leur contenu afin de pouvoir un à un les intégrer dans l'image finale. Cela suggère l'existence d'un Ordre sous-jacent à la Création dont toutes les Traditions se sont faites l'écho depuis la nuit des temps et notamment dans la pensée grecque où le mot « Cosmos » signifie « monde ordonné ».

Or un tel puzzle, comme nous le verrons, nous est offert de manière tout à fait inattendue par les Jardins de Versailles... »



NEWTON et la flûte de Pan

James E. McGuire & Piyo M. Rattansi

Traduit de l'anglais par Alexandre Minski (1)

Éditions ALLIA, avril 2015. 16 rue Charlemagne – 75044 PARIS Broché 10 x 17 cm – 94 pages. ISBN: 978-2-84485-984-6

Prix TTC: 7,00 €

Dans leur avant-propos, les auteurs font une étonnante déclaration : « Le fait que Newton ait projeté d'annexer ces scholies (2) aux Propositions majeures du livre III de ses "Principes mathématiques de la philosophie naturelle" (3) témoigne de leur importance et de la volonté de Newton de faire sienne ce que l'on a coutume d'appeler la "sagesse antique". Cet ensemble manuscrit, tout en soutenant l'édifice argumentaire lié à la gravitation, réinscrit sa recherche dans l'héritage gréco-romain. »

(1) Ndlr: Jérôme MINSKI, qui – sous le prénom Alexandre – a effectué la traduction de cet ouvrage, est le V.M. de la R.L. « Les Chevaliers du Temple » n°65 de la G.L.T.S.O.

- (2) Une **scholie** ou scolie est un commentaire, une note philologique figurant sur un manuscrit et servant à expliquer un texte.
- (3) Son ouvrage <u>Philosophiæ Naturalis Principia Mathematica</u>, écrit en 1686, est considéré comme une œuvre majeure dans l'histoire de la science. C'est dans celui-ci qu'il décrit la loi universelle de la gravitation, formule les trois lois universelles du mouvement et jette les bases de la mécanique classique. Newton a également effectué des recherches dans les domaines de la théologie et de l'alchimie.

La promesse implicite faite au lecteur dans cet ouvrage est de pouvoir **nourrir** « **notre compréhension de la démarche philosophique de Newton** ». (p.14). Et cela en vaut la peine : l'approche est originale, très accessible et mérite toute l'attention du lecteur franc-maçon pour la pensée d'un de ses plus illustres Frères, ami de J. T. Désaguliers et de J. Anderson.

Morceaux choisis:

- « Une compréhension profonde du monde naturel conduit à une plus parfaite connaissance de **Dieu**, et de tous les bénéfices moraux qui y sont attachés. » (p.49)
- « Le platonisme de Newton (...) est plutôt un platonisme empreint de l'esprit des premiers Pères de l'Église. » (p.52)
- « On ne peut définir sir Isaac Newton comme un "scientifique" dans l'acception moderne du terme : c'était un philosophe de la Nature. Dans l'esprit du temps, **retrouver l'unité de la Sagesse de la Création** à partir de matériaux aussi divers [mécanique, cosmologie] constituait une tâche légitime. » (p.92)
- « Newton montrera que la philosophie la plus antique est en accord avec la sienne, par ce que les Égyptiens, entre autres, enseignaient déjà le système copernicien ; il le montre par leur religion, leurs hiéroglyphes et leur représentation des dieux ; de même Platon et d'autres Plutarque et Galilée s'y référent ont observé la force de gravitation de tous les corps les uns envers les autres ». (p.17/18). « Les Anciens tout à la fois cautionnent et justifient sa conception de la matière, de l'espace et de la gravitation et corroborent [ses] thèses fondamentales... » (p.20)

N'en dévoilons pas plus mais que le lecteur sache qu'il pourra être saisi par l'évocation des connaissances auxquelles Moïse a pu accéder et qu'il a transmises, comme par la légitimité philosophique de la **Gravitation**, une approche que les Maçons sauront apprécier à sa juste valeur. Ce livre est en effet une mine pour nous tous. Ultimes illustrations ? Il est autant en capacité d'apporter une clé de compréhension majeure à l'évocation « **Sagesse, Beauté et Force** », que de fournir de réels sésames pour l'approche de différentes composantes du 4ème Grade du R.E.R... ... Et tout ceci en 94 pages, format \approx A6!

Pour une réconciliation de la science et de la foi ?



Newton (montré comme un géomètre divin), par William BLACKE (1757-1827) – (Sce : Wikipédia)

